

## Commission Tourisme du 15 mai 2018

### COMPTE RENDU

Présent(e)s : Mme Joséphine CHAMBON, M. Jean-Claude GIORDANA, Mme Arlette LAINE, M. Michel MORILLON, M. Claude VERIL.

Salarié(e)s : Lydie AMELIN, Valérie CICUTO, Philippe CREDOZ, Sophie DELANOE, William MASCHERETTI.

Excusé(e)s : Mme Agnès PALMIE.

#### Ordre du jour :

- Bilan détaillé de la fréquentation 2017
- Bilan de la taxe de séjour 2017
- Promotion Communication 2018
- Préparation saison 2018 (points accueil)
- Questions diverses

#### Bilan fréquentation 2017

Le bilan détaillé mois par mois et par point accueil est présenté.

Au total : 20 241 visiteurs ont franchi les portes des différents points accueil ouverts en 2017, soit une baisse globale de 13%.

D'autres indicateurs et chiffres clés sont également présentés (origines, demandes, site internet, capacité d'accueil et taxe de séjour).

**Détail joint en annexe.**

#### Bilan taxe de séjour 2017

16 483,65 € collectés pour 40 184 nuitées déclarées et une capacité de 2 302 lits déclarés.

Soit en moyenne 18 nuitées par lit, ce qui donne un taux d'occupation global annuel inférieur à 5%...

**Détail joint en annexe.**

#### Promotion 2018

L'ensemble des éditions, actualisées, sont présentées à la Commission : guide pratique 2018, carte découverte, programmes des festivités, dépliant d'appel, dépliants de visite de Lauzerte et de Montaigu de Quercy, nouvelle pochette des chemins de randonnée.

Un stock des éditions sera remis à l'ensemble des communes à l'occasion du prochain Conseil Communautaire.

A échéance du stock, prévu pour 2 ans, la carte sera à nouveau éditée et datée chaque année pour éviter toute information obsolète (fermeture du parc médiéval cette année, par exemple).

L'ensemble des éditions sont diffusées auprès des prestataires qui bénéficient d'un présentoir remis gratuitement.

Sont également présentées les actions de promotion extérieures (salons, bourses d'échange).

La version anglaise du site internet sera mise en ligne courant 2018.

Les insertions publicitaires dans le Petit Fûté, le Quercy Local, Dire Lot et la Dépêche du Midi sont reconduites pour 2018.

**Détail joint en annexe.**

## **Saison 2018**

Les 4 points accueil sont reconduits comme les années précédentes, en juillet et août, avec les mêmes permanences d'ouverture.

Le Conseil Départemental vient de communiquer la liste des agents et leur affectation, présentées à la commission.

## **Questions diverses**

Mme CHAMBON évoque le problème de fermeture de l'office de tourisme le dimanche, ouvert ce jour-là uniquement en juillet et août, ainsi qu'à l'occasion des principaux événements, conformément aux décisions de la Communauté de Communes, après proposition d'un calendrier annuel d'ouverture les dimanches et jours fériés.

Pour remplacer ponctuellement les agents de Lauzerte, c'est le personnel de Montaigu de Quercy qui assure les permanences à Lauzerte, la priorité étant accordée au point accueil le plus fréquenté.

L'ensemble du personnel et des membres de la commission regrettent l'annulation de la 3<sup>ème</sup> journée tourisme en Quercy Sud-Ouest, qui devait se tenir lundi 30 avril et comptait seulement une dizaine d'inscrits. Peut-être que le pont du 1<sup>er</sup> mai n'était pas favorable à la programmation de cette rencontre. Mme PALMIE, excusée, suggère qu'une journée entière c'est peut-être trop long. La saison ayant débuté, la journée n'est pas reportée et sa tenue sera réétudiée pour 2019.

Avec les travaux de la maison jouxtant l'office de tourisme de Lauzerte, l'installation de grilles pour l'affichage des festivités est compromise. Une solution de remplacement sera étudiée (écran intérieur, réduction du nombre de grilles).

Les communes volontaires, où se situent des départs de randonnée seront équipées d'un panneau de présentation du/des circuit(s). Dans un 1<sup>er</sup> temps, ce sont les 6 communes de l'ancien canton de Montaigu de Quercy, où les itinéraires ont été balisés récemment, qui seront équipées de ce mobilier. Philippe CREDOZ est le référent randonnée pour tous les projets de nouveaux circuits et le balisage des circuits existants, l'entretien des chemins relevant toujours des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de la Commission Tourisme,  
Jean-Claude GIORDANA